

## **Est-ce que la Corse va gagner sa independance?**

### **1. L'histoire.**

- **les corses - français?**

### **2. Deux choix pour la France.**

- **faire une loi special pour la Corse?**
- **ou laisser comme il est et voir que ce passera?**

### **3. L'autonomie de la Corse.**

- **les raisons?**
- **des problems?**

### **4. Conclusion.**

- **le statut exceptionnel de la Corse.**
- **les opinions des Corses.**

## **Est-ce que la Corse va gagner sa indépendance?**

Est-ce que les Corses sont Français? La question pas inactif, en France et particulièrement en Corse elle se trouvait toujours assez vivement. En XIV siècle la Corse appartenait à Gênes. En XVII on commençait la guerre pour l'indépendance dans l'île. On proclamait la monarchie, puis - la république. Le leader national Paskal Paoli croyait que la Corse est trop petite pour rester indépendant. C'est pourquoi, quand la France a acheté l'île de Gênes (1768), et puis a donné aux Corses les mêmes droits, que aux habitants de la France continentale (1789), Paoli a reculé. Après l'écroulement de la monarchie constitutionnelle en France Paoli a offert la Corse à l'empire Britannique dans quelle composition elle restait brièvement. Définitivement la Corse a été jointe à la France en 1796.

Depuis que l'île était jointe à la France, il n'a jamais réellement trouvé sa place dans système national français. La France officielle ne savait pas quel de deux lignes accepter : simplement répandre à la Corse toutes les lois françaises? Ou chercher quelque approche spéciale? La deuxième position a avantage quelle permet "abandonner" aux Corses leurs problèmes personnels. Mais une telle position choque la groupe de gens au continent, qui ne comprend pas, pourquoi les Corses doivent avoir le droit de quelque spécial relation.

Les actes de terreur au début de 1991 ont ramené à la vie, particulièrement à Paris, les cauchemars oubliés et la peur que le développement des événements dans l'île ira selon le modèle sicilien. Notamment selon un tel modèle, car en Corse l'intensification du mouvement séparatiste n'a pas supprimé du tout une vieille loi des clans, selon qui les structures de mafia continuent à vivre. Bien que, certainement, la Corse soit très éloignée du niveau industriel-financier atteint par le Sicile. Ici les lois du clan se agissent de telles questions, comme l'exploitation du sol, la vie paysanne, la propriété etc. En Corse l'Etat de droit est "plutôt le but, que la réalité", - a reconnu le procureur général de Bastie.

Sur le fond de l'aggravation de la situation dans l'île, à Paris les batailles politiques continuaient autour du programme, proposé par le socialiste Pierre Jox, de l'octroi de la large autonomie à la Corse. Ils allaient dans les conditions de l'incompréhension par la plupart des Français des demandes des Corses. L'auteur du livre "Le Complexe Corse" G.X.Culioli, le Corse lui-même, a expliqué la raison de cela : "Il y a une différence profonde culturelle entre les domaines du Nord et les régions méditerranéennes du pays. Commenant en l'époque des croisades la culture du Nord dominait en France. En plus c'est le seul pays européen avec le système très centralisé, ses hommes politiques ne comprenaient jamais les aspirations vers l'autonomie. C'est pourquoi les demandes des Corses acquéraient graduellement le caractère de plus en plus radical: de régionalism à l'autonomie et puis vers le mouvement pour l'indépendance "(<sup>1</sup>).

Un nouvel statut de la Corse ne est pas à aucune comparaison avec le statut des régions traditionnelles de la France. Il est comparable seulement de ceux que de la Polynésie qui le dispose après l'acceptation de la loi correspondant (1984). Cependant il y a une différence essentielle entre eux. Le territoire d'outre-mer dans le Pacifique possède toutes les responsabilités, excepté tels qui sont réservés pour l'état français. En Corse la situation est directement opposé : ici le pouvoir territorial dispose des responsabilités de telles questions concrètes, qui la loi lui remet. Tout les autres restent à la compétence de Paris.

Le sondage de CSA a montré que 2% ont refusé de dire leur opinions, seulement 14% de Corses veulent que la Corse soit devenue indépendant, mais 84 pour-cents ne partagent pas ce désir. Fondant sur toute l'information ci-dessus je pense que les Corses comprendront qu'ils sont faibles économiquement (au moins à cet époque) et n'iront pas plus loin qu'autonomie.

## **Bibliographie:**

(<sup>1</sup>) "Panorama". 20.I.1992.

<http://www.csa-tmo.fr/fra/dataset/data2001/opi20010809b.htm>

<http://www.amnistia.net/news/articles/corsind/corsind.htm>

<http://www.chez.com/nazione/CORSE%20ET%20SOUVERAINETE%20NATIONALE.htm>